



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

XXXI.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

fut imprimé, & plus d'une fois, sans que l'Auteur s'aperçût qu'un adjectif masculin suivoit deux substantifs féminins. Parlerai-je de ce qui s'est passé sous mes yeux? Feu M. de Fontenelle apporta à l'Académie un de ses ouvrages qu'il venoit de publier. Quelqu'un des présents, à l'ouverture du livre, ayant lu ces mots, *la pluie avoit tombé*, feignit que des femmes l'avoient prié de mettre en question, si *j'ai tombé*, ne pouvoit pas aussi bien se dire, que *je suis tombé*. On alla aux voix; & M. de Fontenelle prenant la parole, fronda merveilleusement ces sortes d'innovations. A peine finissoit-il, qu'on lui fit voir la page où étoit la phrase que j'ai rapportée. Point de réponse à cela, si ce n'est celle d'un galant homme, qui reconnoît ses fautes sans biaiser.

X X X I.

(9) *Il y seroit couché sans manger & sans boire.*

Il y seroit couché, n'est pas françois, pour signifier, *il y auroit passé la nuit*. On dit en des sens très-différens, *coucher* & *se coucher*. Le premier est tantôt actif, tantôt employé neutralement, & il prend toujours l'auxiliaire *avoir*. Le second est réciproque, & prend l'auxiliaire *être*. Cela étant marqué dans tous les Dictionnaires, je ne m'y arrête pas.

M. Racine le fils prétend que c'est ici une faute d'impression, & qu'on doit lire, *il s'y seroit couché*, &c. Mais il n'a donc pas fait réflexion que *se coucher* signifie simplement, *se mettre au lit* ou s'étendre tout de son long sur quelque chose. Or, ce n'est assurément point là ce

(9) Plaideurs, I, 1, 24.

que l'Auteur a voulu dire. Pourquoi ne pas avouer qu'étant jeune alors, son pere pourroit s'être mépris : ou (ce qui est plus vraisemblable) que dans une Comédie où il met tant d'autres barbarismes dans la bouche de ce Suisse venu d'Amiens, la faute que nous relevons avoit été faite exprès? Quoi qu'il en soit, je puis affurer que l'édition faite en 1668, porte, *il y seroit couché*, & je trouve que la correction de M. Racine le fils a été fort mal-à-propos suivie dans l'édition faite en 1760.

X X X I I.

(1) *Tu prétends faire ici de moi ce qui te plaît.*

Il y a de la différence entre *ce qui te plaît*, & *ce qu'il te plaît* : car le premier signifie, *ce qui t'est agréable* : mais le second, *ce que tu veux*. Or, il est visible qu'ici ce n'est pas le premier, c'est le second qu'il eût fallu.

Vaugelas a fait sentir parfaitement cette différence. Mais il ne parle pas d'une autre, qui n'est pas moins importante, & qui regarde le régime de *plaire*. Quand ce verbe signifie *vouloir*, il ne s'emploie qu'impersonnellement, & il régit la particule *de*. *Il me plaît d'aller-là*. Quand il est verbe réciproque, *se plaire*, il régit la particule *à*. *Je me plaît à être seul*. Ainsi, dans le dernier cœur d'Esther :

. *Relevez les superbes portiques
Du Temple où notre Dieu se plaît d'être adoré,*

on auroit dit, *se plaît à être adoré*, si l'hiatus l'avoit permis.

(1) Plaideurs, II, 13, 6.